

TARIFS

- Professionnel : 60 €
- Tarif réduit : 30 €
Etudiant hors IRTS, adhérent ARTS, demandeur d'emploi :
- Groupe à partir de 5 personnes : nous contacter

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne sur notre site www.irts-fc.fr

CONTACT

Secrétariat PREFAS - 03 81 41 61 02
animation@irts-fc.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr

JOURNÉE D'ÉTUDE

Le moment où les pauvres deviennent partenaires



MARDI 2 OCTOBRE 2018
8H30 - 17H00

IRTS de Franche-Comté
AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX



« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré » Joseph Wresinski

Alors que l'INSEE annonce que le taux de pauvreté a légèrement baissé en France en 2016 (13,9 % de la population contre 14,2 % en 2015), les pauvres sont encore 8,7 millions dans notre pays. Parmi elle, une majorité de jeunes (moins de 30 ans), peu diplômés (CAP), sans emploi (70 %), avec des enfants (souvent en famille monoparentale). Les populations issues de l'immigration sont par ailleurs près de trois fois plus touchées par la pauvreté que l'ensemble de la population (38 % contre 13,9 %).

Lutter contre la pauvreté et la précarité, c'est « permettre aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux ». Sans cela le risque est de conduire à la grande pauvreté, phénomène plus difficile, et se définit selon Joseph Wresinski par « l'affectation de plusieurs domaines de l'existence, par sa persistance et la compromission des chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ».

De ce fait tout un pan de nos concitoyens se retrouve à la marge de la société, hors de la communauté, privés de droits et d'un rôle de citoyen.

Or, « Toute personne est un sujet de droit », disait Dominique Baudis, Défenseur des droits, « et défendre en toutes circonstances l'accès aux droits participe de cette perpétuelle conquête de la citoyenneté.

Droit au logement, à l'emploi, à la santé certes, mais aussi et tout autant, à la culture, l'art, l'éducation, la citoyenneté. L'accès au savoir, à la culture, l'expression culturelle, l'éducation à la culture contribue à faire émerger des compétences, à nourrir l'estime de soi, à construire des repères, à favoriser la participation citoyenne de tous.

Trop souvent appréhendées sous l'angle de leurs manques, de leurs besoins, ces personnes ne le sont qu'insuffisamment avec leurs compétences, leurs richesses.

Mais au-delà des chiffres et des définitions, se pose la question de savoir comment ces populations vivent au quotidien ces situations de pauvreté ! Et celle de la qualité de notre accompagnement que ce soit comme professionnel ou bénévole.

Le projet initial de Joseph Wresinski a toujours été de faire des plus pauvres des acteurs à part entière dans la lutte contre la pauvreté. Il a défendu la nécessité d'une réflexion et d'une action non pas « sur » mais « avec les exclus ».

Ainsi, nous pouvons dire que le mouvement d'ATD QUART-MONDE a été largement novateur dans son approche de l'accompagnement, et du « pouvoir d'agir » des plus pauvres, approche qui est particulièrement valorisée aujourd'hui dans les politiques contemporaines d'action sociale.

La pauvreté et l'exclusion sociale, sont des sujets peu pensés, et surtout peu pensés ensemble entre les premiers concernés et les autres, les aidants et les aidés.

Cette vision de l'accompagnement est profondément humaniste et progressiste. Au sens étymologique, accompagner signifie « aller vers un partage du pain, partager une réalité substantielle qui nourrit autant celui qui donne que celui qui reçoit, partage vital » (Jean Furtos, Psychiatre).

De même, selon Gilles Raymond, Chargé d'études à la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), le terme « accompagnement » est à la fois « trans-professionnel, trans-pratique et trans-institutionnel ». Et « ce sens milite pour une nouvelle posture professionnelle et une nouvelle perception des liens sociaux ». Dans cette perspective « il est possible de saisir, malgré la banalité de ce mot, une potentialité à inventer de nouveaux liens ».

Accepter d'apprendre des personnes concernées et d'être transformés par leur parole nous fait devenir, avec eux, créateurs d'une nouvelle citoyenneté. Celle-ci fait avancer notre société vers davantage de justice et de fraternité.

Au cours de cette journée, nous serons invités à nous interroger sur les espaces de « pouvoir agir » au sein des pratiques institutionnalisées, sur les formes de proximité à co-construire et à partager, sur la construction d'autres postures professionnelles.

Ceci, afin d'œuvrer à la transition vers une société où dignité et justice sociale et inclusion ne sont pas des mots vains.

Cette journée est organisée en partenariat avec ATD Quart Monde

8h30 - 9H00 *Accueil des participants*

9h00 - 9h15 *Introduction de la journée*

Isabelle SAUVAGE CLERC, Directrice du PREFAS, IRIS de Franche-Comté
Henryelle CHEVASSUS, Déléguée régionale ATD QUART-MONDE

9h15 - 10h30

Alexandre PAGÈS, Maître de conférences en sociologie, Université de Franche-Comté, Président de l'Association SILISSOL

« *Pauvreté/précarité : Définitions, mesure et enjeux pour notre société* »

10h30 - 10h45 *Pause*

10h45 - 12h15

Patrick VIVERET, Philosophe, économiste, essayiste

« *La pauvreté, une fragilité ?* »

12h15 - 14h00 *Déjeuner libre*

14h00 - 17h00

Frédéric PENAUD Professionnel du Conseil Départemental de Saône et Loire, Membre du Réseau « Participation, croisement des savoirs » ATD Quart Monde
1 volontaire et 1 militant Quart Monde (sous réserve)

« *Croiser les savoirs, les pratiques et les pouvoirs pour éradiquer la pauvreté : de l'éthique à la méthodologie* »

17h00 *Clôture de la journée*

